



MAIRIE DE VETHEUIL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

Le 2 octobre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Mairie sous la présidence de Dominique HERPIN-POULENAT, suivant convocation transmise le jeudi 8 octobre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : HERPIN-POULENAT Dominique, GUILLAUME Éric, CHARLÈS Marie-Claude, DUBOIS Thierry, MAGOTTEAUX Aurore, DUFOURMANTEL Didier, DUFOURMANTEL Annie, BARBIER-CINTRAT Dominique, BRUYELLE Franck, CANIS Adeline, PANCHER Romain, RENAUD Lena

Excusé ayant donné procuration : BEUGNON Philippe à HERPIN-POULENAT Dominique, CHEBOT Phillipe à RENAUD Lena, VITRAC Alexandra à PANCHER Romain

Secrétaire de séance : GUILLAUME Éric

2026-063 - MODIFICATION DES STATUTS DU SIEVAM

Rapporteur : HERPIN-POULENAT Dominique

APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE L'AUBETTE ET DE LA MONTCIENT

Rapporteur : M Didier DUFOURMANTEL

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-16 et suivants relatifs aux modifications statutaires des établissements publics de coopération intercommunale ;

Vu les statuts actuels du Syndicat Intercommunal des eaux de l'Aubette et de la Montcient ;

Vu la délibération du comité syndical du SIEVAM en date du 8 JUIN 2026 décidant de modifier les statuts concernant la mise à jour Des dispositions relatives à la composition du bureau du syndicat ;

Considérant l'intérêt pour la commune de valider ces évolutions statutaires afin d'adapter le fonctionnement et les missions du syndicat ;

Envoyé en préfecture le 08/10/2026

Reçu en préfecture le 08/10/2026

Publié le

ID : 095-219506516-20261002-2026_063-DE

Vu le projet de statuts modifiés annexé à la présente délibération ;

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil municipal

APPROUVE la modification des statuts du SIEVAM telle qu'elle est présentée dans le projet annexé à la présente délibération.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 2 octobre 2026

La présidence de séance,
Dominique HERPIN-POULENAT



Le secrétariat de séance,
Éric GUILLAUME